



société
HIPPIQUE
FRANÇAISE

Règlement

des épreuves d'élevage

2021

Circuit PRATIC

(Polyvalence, Respect, Aptitude, Tempérament, Intelligence, Comportement)

Modification au 23/06/21

Société Hippique Française

261 rue de Paris

93100 MONTREUIL

www.shf.eu

Secrétariat administratif :

01.53.59.31.31

Secrétariat technique :

01.53.59.60.05

SOMMAIRE

10 – CIRCUIT PRATIC

10.1	CONDITIONS DE PARTICIPATION.....	3
101.1	Conditions de participation des jeunes chevaux/poneys.....	3
101.2	Conditions de participation des présentateurs/cavaliers	3
101.3	Embouchures, Enrênements et aides.....	3
101.4	Conditions d’engagement	4
10.2	EPREUVES	4
102.1	Test de comportement en main.....	4
102.2	Test de comportement monté	5
102.3	Test de comportement en extérieur	6
10.3	FINALE NATIONALE.....	8
103.1	Qualification	8
103.2	Déroulement	8
103.3	Championnat	9
10.4	DOTATIONS.....	10
10.5	JURY	10
10.6	ENGAGEMENTS ET RESULTATS.....	10

10. CIRCUIT PRATIC

Le circuit PRATIC (Polyvalence, Respect, Aptitude, Tempérament, Intelligence, Comportement) est organisé en parallèle des circuits de modèle et allures et de valorisation.

10.1 CONDITIONS DE PARTICIPATION

101.1 **Conditions de participation des jeunes chevaux/poneys**

Sont admis à participer aux épreuves PRATIC, les chevaux et poneys de 1 à 6 ans munis d'un document d'identification établi par un organisme émetteur reconnu et mentionnant un numéro SIRE attribué par l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, une date de naissance et leurs origines (2 parents), tels qu'autorisés dans leurs circuit SHF respectifs :

- Pour les chevaux/poneys de 1, 2 et 3 ans, les races autorisées sont celles rentrant sous l'égide de la SHF selon le Ministère de l'Agriculture (MAA) – soit SF, AA et affiliés, AR et affiliés, races FPPCF ainsi que les autres races (Lusitanien, Trakehner, Lipizzan). Les chevaux/ poneys d'Origine Constatée sont également acceptés.
- Pour les chevaux/poneys de 4 à 6 ans, toutes les races sont autorisées. Les chevaux/ poneys d'Origine Constatée sont également acceptés.

101.2 **Conditions de participation des présentateurs/cavaliers**

a) Assurance

Le présentateur/cavalier du jeune cheval/poney doit détenir une assurance couvrant la pratique de l'équitation de loisirs et de compétition. La licence fédérale fait office d'assurance le cas échéant. En engageant son cheval/poney, l'engageur certifie avoir une assurance couvrant le présentateur/cavalier pour la pratique de l'équitation en loisirs et compétition.

b) Tenue

Une tenue correcte est exigée pour l'ensemble des épreuves. Le port de chaussures fermées est obligatoire, y compris pour les épreuves à pieds. Pour les épreuves montées, boots et mini-chaps ou bottes sont exigées. Le port de la bombe est obligatoire pour les épreuves montées.

101.3 **Embouchures, Enrênements et aides**

Les embouchures autorisées sont les mors et filets simples. La cravache est tolérée pour solliciter mais non pour sanctionner. Son usage excessif pourra entraîner des points de pénalité. Le port d'éperons est interdit.

101.4 Conditions d'engagement

Tout engageur souhaitant engager un cheval/poney sur une épreuve PRATIC doit être adhérent au choix à une Association Nationale de Race, une Association Régionale d'Éleveurs ou à la SHF. Les adhésions doivent être enregistrées sur le site www.shf.eu.

10.2 EPREUVES

Les épreuves du circuit PRATIC peuvent être organisées :

- Soit en parallèle des épreuves d'élevage (modèle et allures 0-3 ans ou circuit de valorisation 4-6 ans)
- Soit sur des concours spécifiques du circuit PRATIC
- **Les organisateurs peuvent proposer un ou plusieurs tests par concours.**

Les épreuves se composent de 3 tests différents :

- Le test de comportement en main
- Le test de comportement monté
- Le test de comportement en extérieur

102.1 Test de comportement en main

Il est accessible aux chevaux/poneys de 1 à 6 ans inclus.

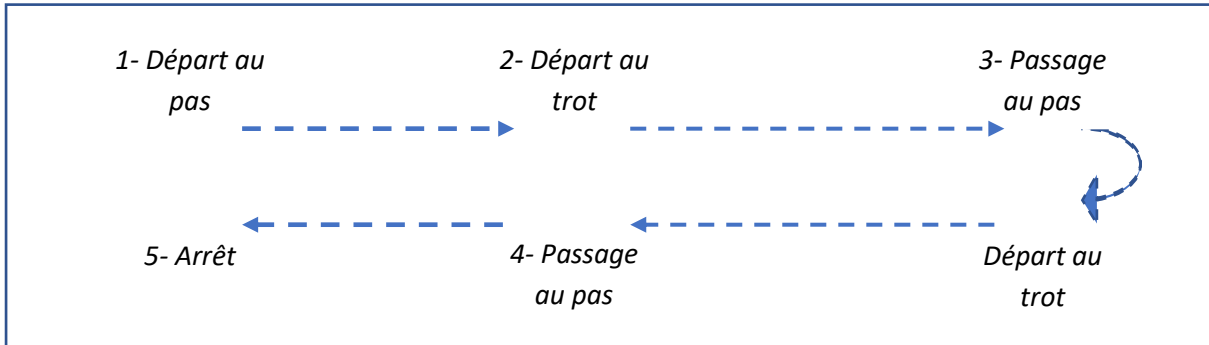
Le comportement et l'attitude du cheval/poney sont jugés – sans aide extérieure - sur les ateliers suivants :

- Mettre et enlever un licol supplémentaire (pour des raisons de sécurité il pourra être prévu de laisser un licol/ un filet en dessous)
- Mettre et enlever une couverture
- Prendre les 4 pieds.

Il est possible de se munir d'une grande longe pour faciliter la prise de pieds.

- Marcher/trotter en main sur un parcours suivant :
 - 1 : départ au pas
 - 2 (à 5m en ligne droite) : passage au trot
 - 3 (à 10m en ligne droite) : passage au pas puis demi-tour à main droite puis départ au trot.
 - 4 (idem n°2) : passage au pas

- 5 : arrêt 5 **10** secondes (de profil au jury)



Sur ce test, sont jugés le respect de l'homme, la mise en avant, la rectitude dans le déplacement et l'immobilité du cheval.

L'utilisation d'une badine est autorisée mais sera prise en compte dans l'évaluation du cheval/poney.

- Monter et descendre du van.

Le van utilisé peut être avec ou sans pont et doit être le même pour tout le monde. La descente du van doit se faire en reculant (pas de demi-tour).

Le van peut être positionné le long d'une barrière pour faciliter la montée mais doit proposer au moins un côté libre.

L'utilisation d'une badine est autorisée mais sera prise en compte dans l'évaluation du cheval/poney. Avant la descente le cheval/poney doit rester immobile dans le van pendant un minimum de 10sec.

- Présentation à la toise

La toise est présentée au cheval par une personne autre que le présentateur.

- Respect de l'homme et grégarité

Le comportement du cheval/poney sera jugé sur l'ensemble de l'atelier - comportement envers ses congénères/ comportement envers son présentateur.

L'ensemble de l'échelle entre 0 et 5 peut être utilisée dans la notation. Les 1/2 points sont autorisés.

Les tests sont notés sur **43** points. Tout cheval/poney ayant obtenu une note supérieure ou égale à 35 est gratifié d'une certification PRATIC en main.

102.2 Test de comportement monté

Il est accessible aux chevaux/poneys de 3 à 6 ans inclus.

Le comportement et l'attitude du cheval/poney sont jugés sur les ateliers suivants :

- Immobilité au harnachement (mettre et enlever une selle)
- Immobilité au montoir et à la descente – l'utilisation d'un montoir est autorisé
- Test du flot (monté) : une tierce personne (juge ou autre) vient accrocher le flot sur la tête du filet du cheval/poney et doit lui laisser au minimum 10 sec

- Comportement en peloton

Ce test s'effectue sur une carrière de 15x30 minimum. Les pelotons sont constitués de 2 ou 3 chevaux marchant au pas. Le cheval de tête doit rattraper le dernier cheval à l'allure du trot. Les chevaux suivant effectuent à la suite le même exercice.

Les chevaux sont jugés sur leur capacité à rester calme, à accepter la proximité des autres chevaux, et à s'en éloigner à la demande du cavalier.

- Transition et soumission

Le cheval ou poney s'éloigne du groupe. Il doit prendre le trot, puis le galop, repasser au trot puis au pas sous les ordres du juge (sifflet, voix ou balisage). Les chevaux/poneys sont jugés sur leur soumission dans les transitions, le maintien de l'allure et la rectitude.

- Respect de l'homme et grégarité.

Le comportement du cheval/poney sera jugé sur l'ensemble de l'atelier - comportement envers ses congénères/ comportement envers son présentateur.

L'ensemble de l'échelle entre 0 et 5 peut être utilisée dans la notation. Les 1/2 points sont autorisés.

Les tests sont notés sur **38** points. Tout cheval/poney ayant obtenu une note supérieure ou égale à 31 est gratifié d'une certification PRATIC monté.

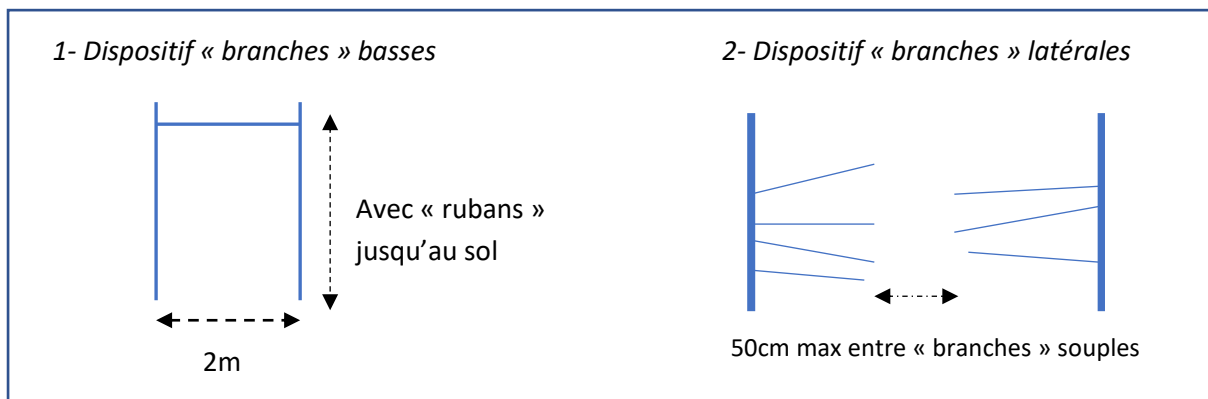
102.3 Test de comportement en extérieur

Ce test peut être proposé en option au niveau local. Il est accessible aux chevaux/poneys de 3 à 6 ans inclus. Il peut s'effectuer monté, attelé ou en longue rênes.

Les chevaux/poneys sont évalués sur les ateliers suivants :

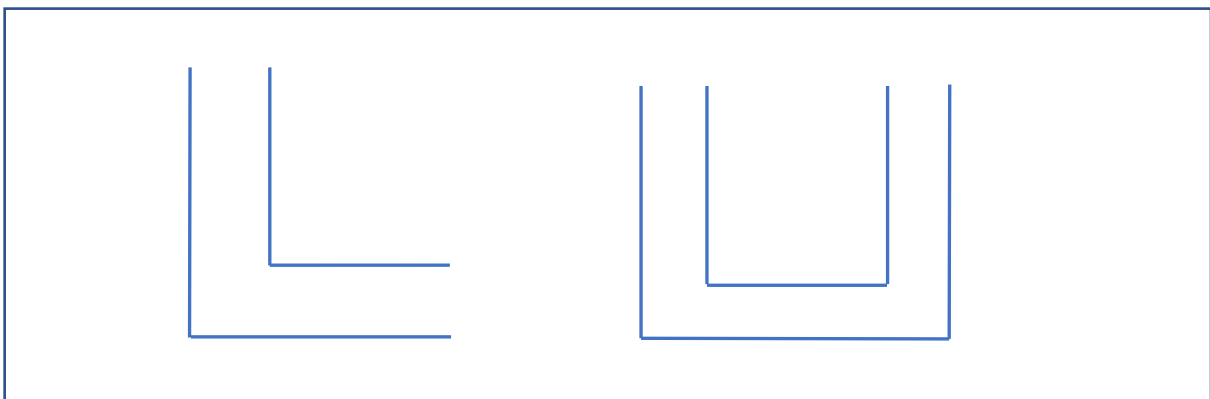
- **Surprise visuelle** - 1 seul test au choix de l'organisateur parmi les tests suivants :
 - Passage à 3 mètres d'un piéton ayant un parapluie ouvert
 - Passage à 3 mètres d'un piéton ayant un chien en laisse
 - Passage à 3 mètres d'un drapeau qui flotte, d'une bâche qui claque ou d'une oriflamme
 - Passage à 3 mètres d'un sac plastique qui flotte
 - Passage à 3 mètres d'une poubelle ou d'un container
 - Passage à 3 mètres d'une voiture ou d'un tracteur en mouvement
- **Surprise auditive** - 1 seul test au choix de l'organisateur parmi les tests suivants :
 - Musique type sono de concours
 - Aboiements de chien enregistrés
 - Bruit d'un appareil d'entretien extérieur (tondeuse, débroussailleuse....)
 - Klaxon de voiture
- **Surprise sensorielle** - 1 seul test au choix de l'organisateur parmi les tests suivants :

- Enlever un blouson et le remettre
 - Enlever un couvre-rein et le remettre
- **Changement de sol** - 1 seul test au choix de l'organisateur parmi les tests suivants :
- passage de bâche
 - passage d'eau
- **Passage étroit** - 1 seul test au choix de l'organisateur parmi les tests suivants :
- Passage de branches basses
 - Passage de branches latérales



- **Maniabilité dans passage étroit**

Un parcours de slalom est réalisé avec 6 plots et banderoles de chantier ou des barres au sol sur une distance entre 15 et 30 mètres (L ou U)



- **Passage d'un obstacle** 1 seul test au choix de l'organisateur parmi les tests suivants :

- Un seul obstacle fixe hauteur maximum 40 cm pour les poneys et 50 cm pour les chevaux
- Un obstacle mobile hauteur maximum 40 cm pour les poneys et 50 cm pour les chevaux
- Contre-haut ou contrebas d'une hauteur de 40 cm pour les poneys et 50 cm pour les chevaux

En attelage, l'obstacle est remplacé par le passage d'une porte double de maniabilité. La largeur de la porte est de +20cm par rapport à la voiture du concurrent.

Les tests sont notés sur 35 points (monté et longues rênes. Tout cheval/poney ayant obtenu une note supérieure ou égale à 28 est gratifié d'une certification PRATIC en extérieur.

10.3 FINALE NATIONALE

La finale se déroulera à Compiègne en parallèle de la Grande Semaine d'Attelage. Elle concerne les chevaux et poneys de 3 à 6 ans.

Il n'y a pas de finale nationale pour les chevaux et poneys de 1 et 2 ans.

La finale se déroule sur 2 jours.

La SHF se réserve le droit d'annuler la finale en cas de nombre trop faible de participants.

103.1 Qualification

Sont qualifiés à la finale tout cheval/poney entre 3 et 6 ans ayant participé à deux tests l'un des trois tests de comportement : en main, et monté ou en main et extérieur.

103.2 Déroulement

Les jeunes chevaux/poneys sont évalués sur 3 tests.

- Test en main
- Test monté
- Test en extérieur (monté ou attelé)

La participation aux 3 tests est obligatoire. Le test en main et le test monté sont identiques aux tests proposés en région.

Ces tests sont enrichis par rapport aux tests proposés en région. Le nombre et la typologie des obstacles / tests peut varier d'une année sur l'autre. L'utilisation de la badine est interdite sur l'ensemble des épreuves de la finale.

Sont notamment ajoutés sur le test en main :

- Passage d'un obstacle en main
- Présentation à la tondeuse

Sur le test monté :

- Allures en pelotons et allures en individuel
- Mettre un flot

Sur le test en extérieur :

- Surprise visuelle (pouvant être différente du local)
- Surprise auditive
- Changements de sols
 - passage de bâche
 - passage de pont
- Passage étroit
 - Passage de branches basses/ rideau
 - Passage de branches latérales
- Test du blouson
 - Attraper et poser un blouson
 - Enlever et mettre un blouson
- Enlever et mettre un couvre rein
- Franchissement d'obstacle(s) (porte de maniabilité pour l'attelage)
- Circuit avec allures imposées
- Maniabilité dans passage étroit
- Arrêt d'urgence

La grégarité et le respect de l'homme sont évalués sur les 3 tests. Une note d'écart de comportement (vis-à-vis autres chevaux / vis-à-vis homme) sera également donnée et sera considérée comme un critère d'exclusion pour une labélisation.

103.3 Championnat

Le calcul du championnat se fait par addition des 3 notes des 3 épreuves.

En cas d'ex-aequo, les chevaux/poneys seront départagés par la note d'extérieur, puis la note de présentation en main puis la note de présentation montée.

Des points de bonification pourront être attribués afin de récompenser la qualité de la présentation.

Un bonus « jeune » sera attribué si l'âge cheval/poney + l'âge du présentateur est inférieur à 15 afin de mettre en valeur la facilité de l'équidé.

Un titre de champion sera attribué à un jeune cheval et un jeune poney pour chaque catégorie d'âge (ie. Champion Jeune Cheval 3 ans, Champion Jeune Poney 3 ans, ...) les catégories suivantes :

- Junior (3 et 4 ans) attelé
- Junior (3 et 4 ans) monté
- Jeune (5 et 6 ans) attelé
- Jeune (5 et 6 ans) monté

Des labels Elite, Excellent et Très bon seront déterminés en fonctions du nombre de partants par catégorie.

- 1-5 partants : 1 Elite
- 6-10 partants : 1 Elite, 1 Excellent
- >10 partants : 1 Elite, 1 Excellent, 1 Très Bon

Une certification PRATIC spécifique sera donnée aux chevaux/poneys ayant obtenu 90% de la note totale de la finale.

10.4 DOTATIONS

Les montants de chaque niveau de primes font l'objet d'une note financière publiée sur www.shf.eu. Sont dotés en région les chevaux/poneys ayant obtenu la double certification (Test en main + Test monté ou Test en main + Test en extérieur). **Un équidé ne peut être primé qu'une seule fois sur une même certification.**

Seuls les équidés de races SF, AA et affiliés, AR et affiliés et races FPPCF peuvent prétendre à une dotation (sous réserve qu'ils aient obtenu la double certification requise).

10.5 JURY

Sont habilités à juger le circuit PRATIC tout juge habilité par la SHF ou par une Association Nationale de Race.

10.6 ENGAGEMENTS ET RESULTATS

L'ensemble des engagements s'effectue sur le site www.shf.eu

Les engagements terrains et rattrapages sont proposés au choix de l'organisateur du concours.

Les résultats sont transmis par l'organisateur à la SHF via le site www.shf.eu et y seront également affichés.